MAIRIE DE SORNAY COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL Réunion du 22 janvier 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt deux janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Sornay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de François Marchal, Maire.

<u>Présents</u>: Mr MARCHAL F. Maire, Mmes RIETMANN Odette, GAILLARD Karine, GAUTHIER Christelle, Mrs ALLIOT Benoît, BARBE Sylvain, BARBE Dominique, MARCHAL Luc

Absents: LETHO Alexandre, LAMBOLEY Stéphanie

Secrétaire de séance : GAILLARD Karine

Début de la séance: 20h30

Ordre du jour :

- > Recrutement d'une personne pour le poste d'agent technique
- > Etude des nouveaux devis pour l'enfouissement des réseaux d'électricité
- > Adhésion de la CCVM au SIEVO
- Questions diverses

Recrutement d'une personne pour le poste d'agent technique

Examen des candidatures reçues dans le cadre du remplacement de Mme DORDOR. Le conseil municipal décide de retenir celle de Mme Catherine Destaing.

Etude des nouveaux devis pour l'enfouissement des réseaux d'électricité

Les devis complémentaires pour l'enfouissement de la rue des Eclusiers, la rue du Carnot et la route de Banne sont approuvés par le conseil municipal. En revanche le conseil municipal demande au SIED70 de revoir son choix sur les lampadaires proposés jugés trop modernes.

Adhésion de la CCVM au SIEVO

Le Conseil municipal approuve les nouveaux statuts du SIEVO suite à l'adhésion de l'ensemble du territoire de la CCVM.

Questions diverses

Secrétaire de mairie : sur proposition d'un conseiller, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder une prime de fin d'année à la secrétaire de mairie et fixe le montant à 200€.

Biens locatifs : le conseil municipal prend en compte le départ du locataire du pavillon situé en face de l'écurie du château avec un préavis d'un mois. Le pavillon sera libéré à la mi-février et sera à nouveau proposé à la location.

Affouage : deux coupes de la Roche qui vire et La Gaillarde sont proposées pour un volume total de 110 à 150 stères. Le prix est fixé à 6€ le stère soit 90€ le lot.

Elagage:

_ Des arbres dépérissants et secs penchent dangereusement le long de la D15 route de Montagney, et font l'objet d'une alerte de l'ONF. Le conseil municipal étudie les différentes possibilités d'élagage peu coûteuses.

_ Le conseil municipal est à la recherche d'un bucheron pour couper les acacias qui poussent sur l'ancienne voie ferrée.

Fin de séance à 23h15